

CAHIER DES CHARGES

pour

LA COMMANDE ARTISTIQUE AU TITRE DU 1% ARTISTIQUE

au sein du

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE DE L'AUBE**MAÎTRISE D'OUVRAGE**

Commune de Mussy-sur-Seine
Henri Petit de Bantel, maire
7 rue Hôtel de Ville
10250 Mussy-sur-Seine
Tel. 03.25.38.40.10
mairiemussy-sur-seine@wanadoo.fr

Musée de la Résistance de l'Aube
Enora Gault, directrice scientifique
6 rue Boursault
10250 Mussy-sur-Seine
Tel. 03.25.38.40.10
museedelaresistance.mussy@orange.fr

MAÎTRISE D'ŒUVRE**E&F Architect**

Architecture
Bernard Figiel, Elleni & Figiel Architect
12 rue Aristide Briand
10 000 Troyes
Tél. 03.25.71.28.28
bernard.figiel@eetf-architect.fr



Scénographie
Hélène Robert, Arc-en-Scène
13 rue Auber
75009 Paris
Tel. 01.42.46.36.37
helene.robert@arc-en-scene.net

DRAC GRAND-EST (CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE)

Direction régionale
des affaires culturelles

Conseiller aux arts plastiques
Laurent Innocenzi
Tel. 03.26.70.36.94
laurent.innocenzi@culture.gouv.fr

Conseiller Musées
Patrick Le Chanu
Tel. 03.26.70.29.42
patrick.lechanu@culture.gouv.fr

SOMMAIRE

1.	Objet de la consultation.....	3
2.	Éléments de contexte	3
2.1.	Historique du musée : contexte scientifique et culturel	3
2.2.	Le projet de rénovation et extension du musée	4
2.2.1.	Des valeurs renouvelées et étendues.....	4
2.2.2.	Une future architecture symbolique du temps qui passe	4
2.2.3.	Scénographie immersive au cœur d'un quotidien révolu	5
3.	Orientation artistique et contraintes de la commande.....	6
3.1.	Programme du 1% artistique	6
3.2.	Contraintes techniques.....	6
3.2.1.	Localisation.....	6
3.2.2.	Intégration dans le futur bâti.....	6
3.2.3.	Conservation de l'œuvre sonore.....	7
4.	Pièces jointes	8

1. Objet de la consultation

Le présent marché concerne l'ouverture d'une procédure de 1% artistique du fait de l'obligation de décoration des bâtiments publics : une commande d'œuvre originale auprès d'un/une ou des artiste(s), dans le cadre des travaux de rénovation engagés au sein du Musée de la Résistance de l'Aube de Mussy-sur-Seine, impliquant sa création, sa réalisation, et sa production.

2. Éléments de contexte

Le musée de la Résistance de l'Aube est situé au 6, rue Boursault 10250 Mussy-sur-Seine. Son adresse administrative est localisée au 7, rue de l'Hôtel de Ville, 10250 Mussy-sur-Seine.

Responsable administratif / Henri Petit de Bantel, Maire de Mussy-sur-Seine.

Responsable scientifique des collections / Enora Gault, Directrice scientifique responsable des collections du Musée de la Résistance de l'Aube.

2.1. Historique du musée : contexte scientifique et culturel

La formation de la Résistance dans l'Aube, marquée par l'occupation allemande et la proximité de la zone dite « interdite » à l'est, est porteuse d'une histoire locale particulière et foisonnante. Outre la grande variété des actions, mouvements et réseaux qui se développent dès 1940, sa particularité réside entre autres dans la création d'un maquis F.F.I. en juin 1944 par le réseau de résistance « Ceux de la Libération » (CDLL), implanté dans le massif forestier de Mussy-Grancey, sous la houlette du colonel Émile Alagiraude [Montcalm]. Un maquis à l'organisation militaire – une caractéristique qui le différencie d'autres maquis français, et constitué de près de 1200 hommes à la Libération, âgés aux deux-tiers entre 19 et 23 ans.

C'est le souhait des anciens combattants du maquis de Mussy-Grancey, dit également maquis Montcalm, qui a impulsé en 1967 la création du musée tel qu'il existait initialement, dans la ville de Mussy-sur-Seine. Un musée-mémorial, qui retraçait la création du maquis, sa constitution, et notamment les combats menés dans l'Aube vers la Libération de la France, du 2 au 5 août 1944. Un musée créé également grâce à des collections provenant essentiellement du maquis relevant du patrimoine technique (téléphonie, radiophonie, armement, etc.) et historique locale (tenues de maquisards et déportés politiques, archives personnelles et administratives, etc.), et de la contribution des Archives Départementales de l'Aube (collections de photographies liées à la déportation, à la propagande allemande, au maquis, collections techniques et militaires, tenues de maquisards et de déportés, etc.).

Le musée s'était également agrémenté d'un parcours "Hors les murs" depuis les années 1980, grâce à l'action de bénévoles locaux passionnés : des randonnées sur les Chemins de mémoire locaux permettaient une recontextualisation de l'Armée Secrète locale et des lieux emblématiques du maquis Montcalm (la ferme de Réveillon (centre mobilisateur du maquis), le site du PC de Montcalm (situé en pleine forêt), le monument du maquis (l'un des premiers monuments érigé à la mémoire des résistants, inauguré en 1946), et d'autres hauts lieux de la Résistance proposés par un historien local).

Le musée de la Résistance de Mussy-sur-Seine présentait ainsi un pan de l'histoire nationale d'un point de vue local et territorial, par le biais d'histoires et de témoignages aubois.

En 1974, le musée associatif devient communal. Il obtient en 2002 le label « Musée de France », lui conférant l'appui et le soutien du Ministère de la Culture.

Pôle de référence, il est aujourd'hui le seul musée de France dédié à la Résistance dans l'Aube et le Grand-Est.

2.2. Le projet de rénovation et extension du musée

2.2.1. Des valeurs renouvelées et étendues

Les musées de la Résistance témoignent chacun d'une histoire commune et nationale, vécue à travers des mémoires locales.

Ces institutions ont leur place dans la société actuelle, comme objets transmetteurs de ces histoires territoriales : replacer le musée dans la dynamique de la culture historique locale est au cœur du remaniement engagé par la mairie de Mussy-sur-Seine depuis une décennie un travail de revalorisation du musée, ce afin d'en faire un centre d'étude et de documentation et pôle de référence autour de la Résistance auboise.

Le propos du futur musée évolue ainsi aujourd'hui dans cette direction et a vocation à s'étendre à l'ensemble de la Résistance auboise : initialement dédié au maquis F.F.I. aubois, il devient aujourd'hui le musée de la Résistance de l'Aube afin de représenter l'histoire et les actes d'hommes et de femmes, ayant œuvré dans la clandestinité ou non, en milieu rural ou urbain, pour la liberté de leur pays.

Il proposera un parcours en 4 axes dirigé sur :

- Les grandes phases de la création des premiers mouvements et réseaux de résistance auboise,
- L'immersion dans la vie quotidienne au sein des maquis aubois dès juin 1944,
- La compréhension des conséquences d'un tel engagement dans la clandestinité, néfastes (arrestations, déportation et exécutions) comme bénéfiques, notamment la Libération de Troyes en août 1944 et de façon plus englobante, de la France,
- L'évocation du travail de mémoire, notamment mené par les anciens Résistants par le biais des associations locales.

La valeur des témoignages portés par ses habitants, et des acteurs de la résistance locale, prend ainsi un sens tout particulier dans le projet de rénovation, qui se veut être un lieu d'immersion et de transmission quant à un passé révolu. La question de la médiation autour de concepts clés référents à notre époque contemporaine (liberté, démocratie, citoyenneté, ...) sera prégnante au sein du futur musée, qui deviendra une clé de voûte entre deux espace-temps contextuels.

La création artistique au Musée de la Résistance de l'Aube de Mussy-sur-Seine prendrait sens afin de faire dialoguer les disciplines ; en effet, musée historique par essence, les collections dites « artistiques » y sont aujourd'hui sous-représentées. Elle y prendrait ainsi place, participant de fait à l'immersion des publics au sein d'un contexte local propre.

2.2.2. Une future architecture symbolique du temps qui passe

Ancré au cœur de la ville de Mussy-sur-Seine, le projet architectural du futur musée allie modernité et traditions, à l'image du discours porté par le musée. Aujourd'hui en cours de construction, la maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet Elleni & Figiel, Architectes.

Passant d'une surface de 70m² à 400m², et élevé sur deux étages, le futur musée favorisera le va-et-vient des publics entre le monde contemporain aubois et l'histoire de la résistance auboise.

Il sera constitué de deux bâtiments joints par une façade vitrée :

- Un bâtiment neuf, localisé à l'emplacement de l'actuel musée, qui donnera le signal du musée par le biais d'une façade en acier *corten*, marquant par son aspect rouillé la trace du temps qui passe et la symbolique du recyclage du métal, si usité dans les pièces d'artilleries qui font les temps de guerre.
- Un bâtiment rénové, annexe au musée actuel, aux cloisons en enduit à pierre-vue, réutilisant les matériaux locaux, et s'insérant dans le paysage urbain local.

Il se déploiera sur plusieurs niveaux :

- Au rez-de-chaussée, l'accueil sera mutualisé avec les services de l'Office de Tourisme de la Côte-des-Bar ; il sera pourvu d'un espace pédagogique, local technique, des sanitaires et espace kitchenette.
- L'étage en R+1 sera uniquement dédié à l'exposition des collections, soit un parcours permanent et une salle d'exposition temporaire. L'accès s'y fera par le biais de deux escaliers (entrée/sortie) et d'un ascenseur (PMR).
- Une mezzanine en R+2 sera dédiée à l'espace de gestion administrative et scientifique des collections ; le public n'y aura pas accès.

Les espaces de passage et de circulation des publics (escaliers vers R+1 et ascenseur) entre ces deux zones architecturales joueront un réel rôle de transition entre deux époques, mais aussi deux contextes et deux histoires en miroir.

Leur valorisation par le biais de la création artistique renforcerait ainsi ce principe : les publics pénétreront dans le musée de l'accueil au rez-de-chaussée vers les collections permanentes à l'étage, soit de leur quotidien à celui vécu par les résistants aubois ; ils sortiront du musée en redescendant des salles d'exposition pour se diriger soit vers l'atelier pédagogique au rez-de-chaussée, soit vers les Chemins de mémoire en extérieur - impliquant de continuer la réflexion entreprise à l'étage.

2.2.3. Scénographie immersive au cœur d'un quotidien révolu

La scénographie du futur musée, dont la maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet Arc-en-Scène, saisit bien toute la dimension immersive contenue dans le projet scientifique et culturel initial du musée (2011), comme celle liée à l'importance du local et la valeur du témoignage. Le projet prévoit des dispositifs numériques et graphiques qui permettront aux publics d'interagir avec l'histoire locale spécifique de la résistance.

- Des **vitrophanies**, des **parois rétroéclairées** et des **sérigraphies** permettront d'immerger les publics au sein des maquis forestiers de l'Aube ;
- Des **cartes interactives** permettront aux visiteurs de saisir l'aspect territorial de tels mouvements, en lien à des événements précis et spécifiques au département de l'Aube ;
- Des **écrans**, des **casques** d'écoute et des **haut-parleurs** donneront toute leur place à de nombreux témoignages locaux et à des archives numérisées ;
- Quatre **manipulations** (tactiles ou numérisées sur écran) aborderont des thématiques choisies et englobantes de l'histoire de la résistance locale, faisant écho à nos sociétés contemporaines : les questions de la propagande imprimée, des télécommunications, des rapports entre maquis et milieux urbains, et enfin de la mémoire et son devenir, notamment à travers le biais artistique, seront développées.

La création artistique prendra tout son sens dans cette mise en scène qui se veut aujourd'hui purement imagée. L'usage d'un processus d'immersion sonore, jouant sur la notion de passage entre contemporain et passé, complèterait la visite d'une dimension sensorielle et réflexive, de plus en plus valorisée dans les parcours patrimoniaux et artistiques.

3. Orientation artistique et contraintes de la commande

3.1. Programme du 1% artistique

Le comité artistique s'est réuni le 9 décembre 2019 pour définir le programme du 1% artistique se rapportant au musée de la résistance de l'Aube. **L'objet de la commande consiste en la création, la conception et la production d'un projet artistique sonore qui sera intégré et présenté au sein du musée, dans des espaces dédiés.**

Le son, par sa force sensorielle incontestable, touche l'émotion, mais aussi le corps.

L'œuvre sonore permettra ainsi la sensibilisation des publics, grands et petits, à la thématique de la Résistance locale ; l'œuvre devra rentrer en résonance avec le projet scientifique et culturel du musée rénové et les valeurs qui y sont défendues, comme précisé au point 2.2 (un musée de témoignages et de voix locales, transmission, citoyenneté, mémoire, dialogue des disciplines (art et histoire), histoire et quotidien en contexte de répression et temps de guerre, constructions sonores renouvelées entre Occupation et Libération, expérience immersive au sein d'un maquis local forestier à l'aube de l'été 1944 - notamment les questions de l'attente face à l'action, de la matrice communautaire et de la clandestinité, des chants ou du silence, etc.).

L'œuvre sonore accompagnera également physiquement les visiteurs entre les espaces d'accueil pour les guider vers les espaces d'exposition, et vice-versa : le/la ou les artiste(s) investira ces espaces de passage entre le présent et le passé, entre le musée et l'extérieur, entre la vie quotidienne en France et dans l'Aube, et celle vécue sous l'Occupation, au sein des maquis et à la Libération. Le lien avec les dispositifs de médiation et la programmation culturelle (en-les-murs et hors-les-murs) sur le long terme, pourra également être un axe développé par le/la ou les artiste(s).

3.2. Contraintes techniques

3.2.1. Localisation

L'intervention sera localisée à l'intérieur du bâti, dans les espaces intermédiaires entre monde contemporain et histoire moderne, soit entre le rez-de-chaussée (accueil et atelier pédagogique) et le 1^{er} étage (espace d'exposition temporaire) : ils sont composés de deux volées d'escaliers (un ascendant, un second descendant), et de l'ascenseur.

3.2.2. Intégration dans le futur bâti

Le/la ou les artiste(s) assurera le suivi du projet dans sa phase de création, conception et de production, et travaillera conjointement avec la maîtrise d'œuvre architecturale et scénographique et la maîtrise d'ouvrage scientifique du projet pour en faciliter l'intégration, la diffusion et la médiation aux publics au sein des espaces de diffusion.

Le/la ou les artiste(s) ne générera pas de modifications structurelles du bâti, et prendra en compte l'ensemble des contraintes inhérentes à la mise en œuvre technique du projet (respect des mesures de sécurité, en particulier de la sécurité incendie, la sûreté des collections, la sécurité des espaces de circulation des publics, l'accessibilité des personnes en situation de handicap, la proximité des bornes d'accueil et la non-production de nuisances sonores, etc.).

Les deux escaliers concernés sont droits, de structure métallique et couverture en bois. Ils seront pourvus sécuritairement au rez-de-chaussée de volets roulants aluminium d'intérieur constitués d'un tablier vertical et s'enroulant sur un arbre tubulaire à l'aide d'un treuil, en coffrage intérieur de chaque escalier. En hauteur (à l'étage), ils seront parés au pourtour de

leurs trémies de garde-corps vitrés en verre de type STADIP. Ils seront pourvus de hauts parleurs destinés à la diffusion de la commande artistique.

L'ascenseur sera également pourvu de hauts parleurs de type BOUYER (réf. RB3021).

La régie sera située sous l'escalier sud du bâtiment.

Le format de l'œuvre sonore devra être perçu dans un temps court, de façon répétitive ou non ; il sera diffusé par intermittence et par déclenchement à distance.

L'œuvre sonore aura une portée uniquement sur les espaces dans lesquels elle sera diffusée, et ne devra pas outrepasser ces limites ou envahir les espaces voisins ; il s'agira de préserver les espaces d'accueil du public où les équipes seront postées toute la journée, ainsi que le parcours de visite dans lequel des dispositifs sonores sont déjà envisagés, tout en permettant clairement d'identifier ces espaces comme ceux dédiés à l'œuvre sonore. L'œuvre devra donc s'adapter à un temps de diffusion relevant de la montée/descente des marches du musée, ainsi qu'à celle de la prise de l'ascenseur liant le rez-de-chaussée à l'étage.

Le/la ou les artiste(s) devra prendre en compte les contraintes de passage et de diffusion limitée à celui-ci dans le cadre du système de déclenchement envisagé. Il devra veiller à ce que ces lieux de passage ne deviennent pas des lieux de stationnement : la notion de déplacement sera donc un impératif inhérent au projet artistique sonore.

Le choix des dispositifs sonores, des outils de diffusion et de déclenchement pourra être mené conjointement avec la maîtrise d'œuvre scénographique du musée (Lot Réseaux et Multimédia), mais ils ne seront pas fournis ni imposés par le/la ou les artiste(s).

L'œuvre sera présentée par le biais d'un cartel descriptif localisé dans les deux volées d'escalier et au sein de l'ascenseur, mené par la maîtrise d'ouvrage scientifique du projet. Le/la ou les artiste(s) facilitera la réalisation de cet outil ainsi que de ceux qui permettront d'identifier ou expliquer l'œuvre (éléments descriptifs sur support internet, fiches biographiques, etc.), en échangeant avec la maîtrise d'œuvre scénographique et la maîtrise d'ouvrage scientifique du projet, et en leur fournissant les éléments nécessaires à ces missions.

3.2.3. Conservation de l'œuvre sonore

L'œuvre sonore sera nécessairement une création originale.

La commande artistique concerne la création, la conception et la production de l'œuvre sonore. Elle exclut les éléments matériels déployés pour sa conservation, son activation ainsi que sa diffusion.

L'œuvre sonore devra présenter un caractère pérenne.

Le/la ou les artiste(s) devront veiller à ce que les outils, matériaux et techniques proposés et prévus conjointement avec la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage du projet pour :

- la conservation de l'œuvre (normes d'encodage, fichiers numériques audios, etc.),
- l'utilisation de l'œuvre (dispositifs sonores et outils de diffusion, de déclenchement et d'activation, etc.),

permettent la migration de l'œuvre de façon pérenne sur des supports variés, adaptables et multiples, et ne donnent pas lieu à une maintenance complexe et coûteuse.

Des sauvegardes devront être pensées et envisagées en amont du projet, sur différents supports de conservation.

Ces choix et caractéristiques techniques devront prendre en compte l'obsolescence des modalités techniques des outils envisagés, et en prévoir l'évolution dans le temps : ces outils devront donc être pensés pour pouvoir évoluer et s'adapter aux nouvelles technologies dès l'intégration de l'œuvre à l'inventaire réglementaire du musée.

4. Pièces jointes

Des pièces seront jointes au dossier, afin de faciliter la lisibilité du projet, par exemple :

- Annexe 1 : Photographies du musée initial et des collections
- Annexe 2 : Photographies et plans prévisionnels du futur musée (extérieur et intérieur)